

Auvergne-Rhône-Alpes - Activité 2023

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2023, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2025.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2023 a été figée en avril 2023.

En 2023, 106 centres clinico-biologiques (dont un centre ayant transmis qu'une partielle partie de son activité dans les délais impartis) et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2023 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés. Les régions de résidence des femmes des DROM ne pouvant être distinguées, l'analyse porte uniquement sur les flux métropolitains.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2023.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2023 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Auvergne-Rhône-Alpes

Centres et activités pratiquées

En 2023, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes par douze centres clinico-biologiques et six laboratoires de biologie médicale autorisés à la préparation du sperme en vue d'insémination (Tableau AMP2). Les activités réalisées et le nombre de centres impliqués sont les suivants :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle réalisées par les dix-huit laboratoires de biologie, incluant les douze laboratoires des centres clinico-biologiques ;
- Les activités de fécondation *in vitro* proposées par les douze centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par trois centres, dont deux disposent également d'une autorisation de mise en œuvre de l'accueil d'embryon
 - La conservation médicale de gamètes et/ou tissus germinaux en vue d'une AMP ultérieure par cinq centres, dont trois détiennent une autorisation d'autoconservation de gamètes dans un cadre non médical

Ainsi, toutes les activités d'AMP sont proposées en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Activité

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 12,2% des femmes en âge de procréer observées en France en 2023 (Tableau AMP1).

Rapportée à cette population les activités d'insémination et de fécondation *in vitro* étaient supérieures à la moyenne nationale :

- Inséminations : 44,4 tentatives pour 10 000 femmes contre 40,7 au niveau national.
- Fécondations *in vitro* : 59,7 tentatives pour 10 000 femmes contre 54,5 nationalement, Tableau AMP5.

Au total, les centres de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé 13% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 12,8% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2023.

Origine géographique des patientes prises en charge

L'offre de soins de la région est diversifiée et les patients de la région sont majoritairement pris en charge dans leur région de résidence :

En 2023, 93,5% des femmes prise en charge pour une ponction ovocytaire en région Auvergne-Rhône-Alpes résidaient dans la région (Tableau AMP12). Les flux entrants plus faibles qu'observés en France métropolitaine (8,4%) représentent ainsi 6,3% des patientes et proviennent majoritairement de la région Bourgogne-Franche-Comté (2,9%).

En parallèle les flux sortants sont nettement inférieurs à la moyenne métropolitaine (3,4% contre 18,6%).

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP0 : Evolution de l'activité d'AMP de la région de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre de centres	.	.	.	.
Nombre de laboratoires d'AMP	6	6	6	6
Nombre de centres clinico-biologiques et cliniques	12	12	12	12
Nombre total d'inséminations intra-utérines	5152	6973	6211	6213
Inséminations intra-utérines avec sperme du conjoint	4802	6551	5823	5479
Inséminations intra-utérines avec sperme de donneur	350	422	388	734
Nombre total de tentatives réalisées en fécondation in vitro (FIV hors ICSI, ICSI, décongélation)	10841	14949	14540	15276
Selon l'origine des gamètes et des embryons (quelle que soit la technique de FIV)	.	.	.	.
Ovocytes et spermatozoïdes du couple	10475	14493	13972	14307
Don de spermatozoïdes	176	234	328	714
Don d'ovocytes	161	216	216	236
Accueil d'embryons	29	6	24	18
Dons de spermatozoïdes et d'ovocytes	.	.	.	1
Non renseignée	.	.	0	0
Selon les techniques (quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons)	.	.	.	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

	2020	2021	2022	2023
FIV hors ICSI	1523	2098	1954	2184
ICSI	4630	6783	6182	6177
Décongélation d'embryons	4688	6068	6404	6915
Résultats des tentatives de l'année	.	.	.	.
Accouchements	2394	3345	3287	3413
Enfants vivants	2535	3498	3432	3513
Statut vital non renseigné	9	48	12	46
Nouvelles autoconservations médicales de gamètes (patients)	.	.	.	.
Conservation d'ovocytes	127	178	353	489
Conservation de spermatozoïdes	629	849	1137	1167
Nouvelles autoconservations non médicales de gamètes (patients)	.	.	.	.
Conservation d'ovocytes	.	.	256	117
Conservation de spermatozoïdes	.	.	1	3

Tentatives : inséminations intra-utérines, ou ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI), ou décongélation d'embryons en vue de TEC (TEC), ou mises en fécondation (don d'ovocytes) et ou décongélation d'ovocytes (ICSI).

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer et d'autoconserver en 2023

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Ages des femmes	Lieu	Nombre de femmes	% national	% régional
18-45 ans	France	11 462 274	100,0%	.
	Auvergne-Rhône-Alpes	1 399 818	12,2%	100%
	-Auvergne	213 912	1,9%	15,3%
	-Rhône-Alpes	1 185 906	10,3%	84,7%
29-37 ans	France	3 693 630	100,0%	.
	Auvergne-Rhône-Alpes	453 354	12,3%	100%
	-Auvergne	66 407	1,8%	14,6%
	-Rhône-Alpes	386 947	10,5%	85,4%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2023 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale
Auvergne	6301_6301	CLERMONT FERRAND	CHU ESTAING / LBM CHU ESTAING_CLERMONT FERRAND	X	X	X	X	X	X	X
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO_BEAUMONT	X	X				X	

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale
Rhône-Alpes	0102B	BOURG EN BRESSE	LBM BIOPTeam BRETIN_BOURG EN BRESSE	X						
	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR_GUILHERAND GRANGES / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	X	X					
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE / HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE	X	X	X	X	X	X	X
	3802_3802	SAINT MARTIN D HERES	CLINIQUE BELLEDONNE_SAINTE MARTIN D'HERES / LBM ORIADE PMA_SAINTE MARTIN D'HERES	X	X					
	3803B	L'ISLE D ABEAU	LBM ORIADE NOVALE_L'ISLE D'ABEAU	X						
	4201_4201	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / LBM CHU ST ETIENNE HOP NORD_ST PRIEST	X	X				X	X
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE_ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES_ROANNE	X	X					

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / LBM HOPITAL FEMME MERE ENFANT_BRON	X	X	X	X		X	
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LBM EUROFINS BIOMNIS_ECULLY	X	X					
	6904_6904	LYON 8EME	CLINIQUE NATECIA / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	X	X					
	6905B	LYON 2EME	LBM UNILIANS BIOGROUP REPUBLIQUE HOTEL D	X						
	6906B	VILLEFRANCHE SUR SAONE	LBM INGELS VIGNON_VILLEFRANCHE SUR SAONE	X						
	6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINS BIOMNIS_VILLEURBANNE	X	X					
	7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET_CHAMBERY	X						

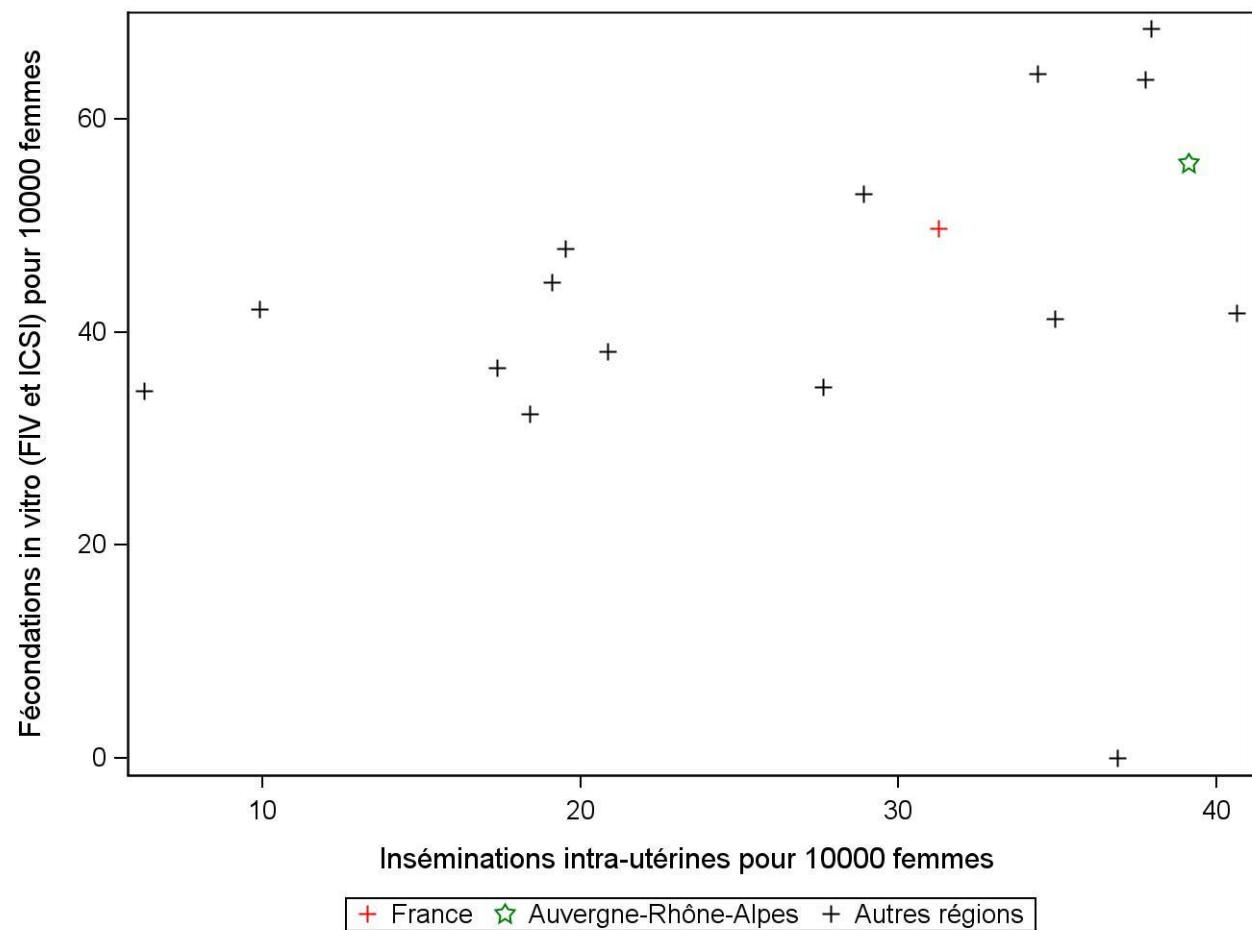
ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale
	7403B	ANNECY	LBM SYNLAB PAYS DE SAVOIE_ANNECY	X						
	7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOGROUP ORIADE NOVIALE AMP74	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

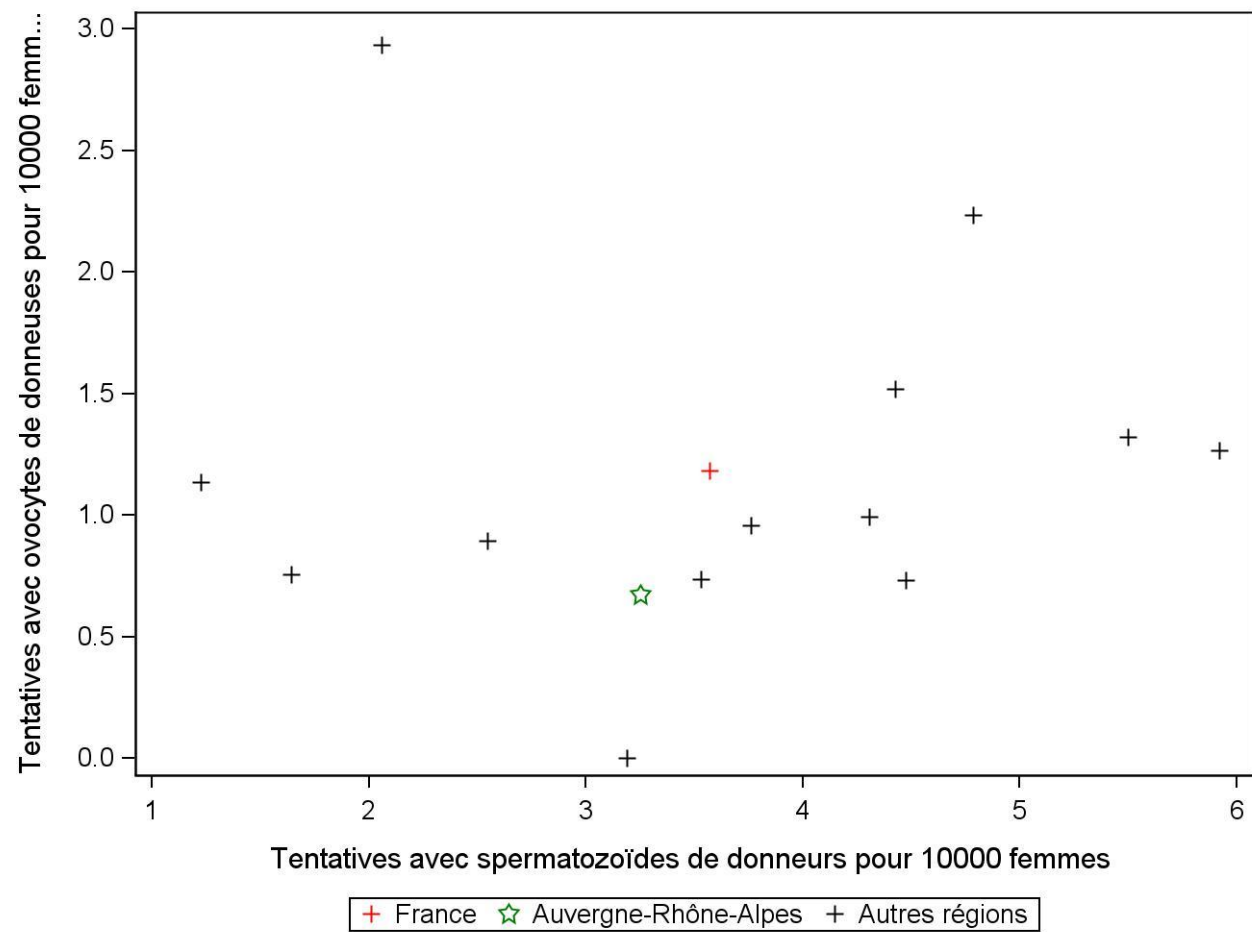
IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2023

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				.	FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Auvergne	6301_6301	CLERMONT FERRAND	CHU ESTAING / LBM CHU ESTAING_CLERMONT FERRAND	198	208	337	438	< 10
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO_BEAUMONT	216	177	319	579	.

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				.	FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Rhône-Alpes	0102B	BOURG EN BRESSE	LBM BIOPTeam BRETIN_BOURG EN BRESSE	171	.	.	.	.
	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR_GUILHERAND GRANGES / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	417	138	257	351	.
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE / HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE	132	151	228	397	.
	3802_3802	SAINT MARTIN D HERES	CLINIQUE BELLEDONNE_SAINTE MARTIN D'HERES / LBM ORIADE PMA_SAINTE MARTIN D'HERES	471	190	529	592	.
	3803B	L'ISLE D ABEAU	LBM ORIADE NOVALE_L'ISLE D'ABEAU	73	.	.	.	.
	4201_4201	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / LBM CHU ST ETIENNE HOP NORD_ST PRIEST	101	74	510	412	27
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE_ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES_ROANNE	235	34	49	< 10	.
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / LBM HOPITAL FEMME MERE ENFANT_BRON	165	196	839	841	< 10
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LBM EUROFINIS BIOMNIS_ECULLY	652	501	560	769	< 10

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
			.	FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
6904_6904	LYON 8EME	CLINIQUE NATECIA / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	1099	214	890	918	.
6905B	LYON 2EME	LBM UNILIANS BIOGROUP REPUBLIQUE HOTEL D	58	.	.	.	.
6906B	VILLEFRANCHE SUR SAONE	LBM INGELS VIGNON_VILLEFRANCHE SUR SAONE	100	.	.	.	.
6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINIS BIOMNIS_VILLEURBANNE	523	176	778	545	.
7301B	CHAMBERY	LBM TERCINET_CHAMBERY	222	.	.	.	.
7403B	ANNECY	LBM SYNLAB PAYS DE SAVOIE_ANNECY	262	.	.	.	.
7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOGROUP ORIADE NOVIALE AMP74	384	125	292	380	.
Total Région Auvergne-Rhône-Alpes			5479	2184	5588	6225	39

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2023

				Don de sperme				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				.	FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Auvergne	6301_6301	CLERMONT FERRAND	CHU ESTAING / LBM CHU ESTAING_CLERMONT FERRAND	121	.	77	31	< 10
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO_BEAUMONT	66	.	55	42	.

				Don de sperme				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				.	FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Rhône-Alpes	0102B	BOURG EN BRESSE	LBM BIOPTeam BRETIN_ BOURG EN BRESSE	< 10	.	.	.	.
	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR_ GUILHERAND GRANGES / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	41	.	10	< 10	.
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT_ LA TRONCHE / HOPITAL COUPLE ENFANT_ LA TRONCHE	164	< 10	50	39	.
	3802_3802	SAINT MARTIN D HERES	CLINIQUE BELLEDONNE_ SAINT MARTIN D'HERES / LBM ORIADE PMA_ SAINT MARTIN D'HERES	44	.	20	18	.
	4201_4201	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / LBM CHU ST ETIENNE HOP NORD_ ST PRIEST	< 10	.	17	< 10	< 10
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE_ ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES_ ROANNE	< 10	.	< 10	< 10	.
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / LBM HOPITAL FEMME MERE ENFANT_ BRON	136	.	109	56	< 10
	6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LBM EUROFINIS BIOMNIS_ ECULLY	72	.	40	19	.

			Don de sperme				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
			.	FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
6904_6904	LYON 8E ARRONDISSEMENT	CLINIQUE NATECIA / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	38	.	19	< 10	.
6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINS BIOMNIS_VILLEURBANNE	11	.	28	17	.
7403B	ANNECY	LBM SYNLAB PAYS DE SAVOIE_ANNECY	16	.	.	.	.
7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOGROUP ORIADE NOVIALE AMP74	< 10	.	15	< 10	.
Total Région Auvergne-Rhône-Alpes			734	< 10	447	249	< 10

				Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés
				ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'embryons
Lieu	N°	Ville	Etablissement*			
Auvergne	6301_6301	CLERMONT FERRAND	CHU ESTAING / LBM CHU ESTAING_CLERMONT FERRAND	25	< 10	< 10
	6302_6302	BEAUMONT	CERES CLINIQUE LA CHATAIGNERAIE / LBM GEN BIO_BEAUMONT	.	.	.

				Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés
				ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'embryons
Rhône-Alpes	0102B	BOURG EN BRESSE	LBM BIOPTeam BRETIN_BOURG EN BRESSE	.	.	.
	0701_0701	GUILHERAND GRANGES	CLINIQUE PASTEUR_GUILHERAND GRANGES / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	.	.	.
	3801_3801	LA TRONCHE	HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE / HOPITAL COUPLE ENFANT_LA TRONCHE	.	46	12
	3802_3802	SAINT MARTIN D HERES	CLINIQUE BELLEDONNE_SAINTE MARTIN D'HERES / LBM ORIADE PMA_SAINTE MARTIN D'HERES	.	.	.
	4201_4201	SAINT PRIEST EN JAREZ	CHU DE SAINT ETIENNE HOPITAL NORD / LBM CHU ST ETIENNE HOP NORD_ST PRIEST	.	.	.
	4205_4205	ROANNE	CH DE ROANNE_ROANNE / LBM GLBM ROANNE/TANNERIES_ROANNE	.	.	.
	6901_6901	BRON	HOPITAL FEMME MERE ENFANT / LBM HOPITAL FEMME MERE ENFANT_BRON	69	84	.

			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
			Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés
			ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'embryons
6902_6902	ECULLY	CLINIQUE DU VAL D'OUEST VENDOME / LBM EUROFINs BIOMNIS_ECULLY	.	< 10	.
6904_6904	LYON 8E ARRONDISSEMENT	CLINIQUE NATECIA / LBM CERBALLIANCE AUVERGNE RHONE ALPES	.	.	.
6907_6907	VILLEURBANNE	MEDIPOLE HOPITAL LYON VILLEURBANNE / LBM EUROFINs BIOMNIS_VILLEURBANNE	.	.	.
7403B	ANNECY	LBM SYNLAB PAYS DE SAVOIE_ANNECY	.	.	.
7405_7405	CONTAMINE SUR ARVE	CH ALPES LEMAN / LBM BIOGROUP ORIADE NOVIALE AMP74	.	.	.
Total Région Auvergne-Rhône-Alpes			94	140	18

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2023

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	31.27	39.14	19.35	42.71
	FIV hors ICSI	17.12	15.60	18.00	15.17
	ICSI	31.97	39.92	30.67	41.59
	Décongélation d'embryons	43.84	44.47	47.54	43.92
	Décongélation d'ovocytes	0.62	0.28	0.33	0.27
	Total	124.82	139.41	115.89	143.65
Don de sperme	Insémination intra-utérine	9.43	5.24	8.74	4.61
	FIV hors ICSI	0.29	0.00	.	0.00
	ICSI	3.10	3.19	6.17	2.66
	Décongélation d'embryons	2.28	1.78	3.41	1.48
	Décongélation d'ovocytes	0.16	0.06	0.23	0.03
	Total	15.26	10.27	18.56	8.78

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01	.	.	.
	ICSI	1.17	0.67	1.17	0.58
	Décongélation d'embryons	1.06	1.00	0.42	1.10
	Total	2.24	1.67	1.59	1.69
Accueil d'embryons	Décongélation d'embryons	0.21	0.13	0.28	0.10
	Total	0.21	0.13	0.28	0.10
Double don	ICSI	0.06	0.01	.	0.01
	Décongélation d'embryons	0.03	.	.	.
	Total	0.09	0.01	.	0.01

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2023

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	35841	4062	100%	100%
		FIV hors ICSI	19621	2601	100%	100%
		ICSI	36649	5002	100%	100%
		Décongélation d'embryons	50251	12285	100%	100%
		Décongélation d'ovocytes	712	97	100%	100%
		Total	143074	24047	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	5479	703	15,3%	17,3%
		FIV hors ICSI	2184	319	11,1%	12,3%
		ICSI	5588	847	15,2%	16,9%
		Décongélation d'embryons	6225	1352	12,4%	11,0%
		Décongélation d'ovocytes	39	< 10	5,48%	1,03%
		Total	19515	3222	13,6%	13,4%
	-Auvergne	Insémination intra-utérine	414	54	1,16%	1,33%
		FIV hors ICSI	385	39	1,96%	1,50%
		ICSI	656	73	1,79%	1,46%
		Décongélation d'embryons	1017	205	2,02%	1,67%
		Décongélation d'ovocytes	< 10	.	0,98%	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		Total	2479	371	1,73%	1,54%
	-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	5065	649	14,1%	16,0%
		FIV hors ICSI	1799	280	9,17%	10,8%
		ICSI	4932	774	13,5%	15,5%
		Décongélation d'embryons	5208	1147	10,4%	9,34%
		Décongélation d'ovocytes	32	< 10	4,49%	1,03%
		Total	17036	2851	11,9%	11,9%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	10812	1728	100%	100%
		FIV hors ICSI	330	37	100%	100%
		ICSI	3558	441	100%	100%
		Décongélation d'embryons	2608	574	100%	100%
		Décongélation d'ovocytes	180	21	100%	100%
		Total	17488	2801	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	734	130	6,79%	7,52%
		FIV hors ICSI	< 10	.	0,00%	.
		ICSI	447	68	12,6%	15,4%
		Décongélation d'embryons	249	49	9,55%	8,54%
		Décongélation d'ovocytes	< 10	.	4,44%	.
		Total	1438	247	8,22%	8,82%
	-Auvergne	Insémination intra-utérine	187	30	1,73%	1,74%
		ICSI	132	12	3,71%	2,72%
		Décongélation d'embryons	73	10	2,80%	1,74%
		Décongélation d'ovocytes	< 10	.	2,78%	.
		Total	397	52	2,27%	1,86%
	-Rhône-Alpes	Insémination intra-utérine	547	100	5,06%	5,79%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		FIV hors ICSI	< 10	.	0,00%	.
		ICSI	315	56	8,85%	12,7%
		Décongélation d'embryons	176	39	6,75%	6,79%
		Décongélation d'ovocytes	< 10	.	1,67%	.
		Total	1041	195	5,95%	6,96%
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	10	< 10	100%	100%
		ICSI	1343	244	100%	100%
		Décongélation d'embryons	1213	274	100%	100%
		Total	2566	520	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	ICSI	94	13	7,00%	5,33%
		Décongélation d'embryons	140	28	11,5%	10,2%
		Total	234	41	9,12%	7,88%
	-Auvergne	ICSI	25	< 10	1,86%	1,64%
		Décongélation d'embryons	< 10	< 10	0,74%	0,36%
		Total	34	< 10	1,33%	0,96%
	-Rhône-Alpes	ICSI	69	< 10	5,14%	3,69%
		Décongélation d'embryons	131	27	10,8%	9,85%
		Total	200	36	7,79%	6,92%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Accueil d'embryons	France	Décongélation d'embryons	235	66	100%	100%
		Total	235	66	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	Décongélation d'embryons	18	< 10	7,66%	4,55%
		Total	18	< 10	7,66%	4,55%
	-Auvergne	Décongélation d'embryons	< 10	< 10	2,55%	1,52%
		Total	< 10	< 10	2,55%	1,52%
	-Rhône-Alpes	Décongélation d'embryons	12	< 10	5,11%	3,03%
		Total	12	< 10	5,11%	3,03%
Double don	France	ICSI	68	12	100%	100%
		Décongélation d'embryons	40	< 10	100%	100%
		Total	108	21	100%	100%
	Auvergne-Rhône-Alpes	ICSI	< 10	.	1,47%	.
		Total	< 10	.	0,93%	.
	-Rhône-Alpes	ICSI	< 10	.	1,47%	.
		Total	< 10	.	0,93%	.

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2023

		France	Auvergne- Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	14,9%	14,3%	14,3%	14,3%
	30-34 ans	31,6%	31,9%	28,3%	32,5%
	35-37 ans	22,5%	22,7%	21,3%	22,9%
	38-39 ans	14,0%	13,6%	15,8%	13,2%
	>=40 ans	17,1%	17,5%	20,4%	17,0%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,6%	73,7%	67,9%	74,7%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	54,2%	51,2%	53,8%	50,8%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	5,7%	4,7%	9,0%	3,9%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,2%	1,5%	1,5%	1,6%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	0,1%	0,3%	0,1%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	0,0%	0,1%	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,0%	0,7%	0,8%	0,7%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2023

			2021	2022	2023
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	714	692
		Auvergne-Rhône-Alpes	46	76	73
		-Auvergne	17	35	20
		-Rhône-Alpes	29	41	53
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1598	3575	7556
		Auvergne-Rhône-Alpes	101	289	585
		-Auvergne	48	45	116
		-Rhône-Alpes	53	244	469

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2021	2022	2023
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	920	943	912
		Auvergne-Rhône-Alpes	93	91	86
		-Auvergne	22	32	26
		-Rhône-Alpes	71	59	60
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1332	1358	1596
		Auvergne-Rhône-Alpes	116	74	96
		-Auvergne	14	22	14
		-Rhône-Alpes	102	52	82
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1415	1584	1477
		Auvergne-Rhône-Alpes	122	110	110
		-Auvergne	19	16	19
		-Rhône-Alpes	103	94	91
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	148	148	186
		Auvergne-Rhône-Alpes	30	18	11
		-Auvergne	6	8	6
		-Rhône-Alpes	24	10	5
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	155	156	212
		Auvergne-Rhône-Alpes	32	17	13
		-Auvergne	6	8	6
		-Rhône-Alpes	26	9	7

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2023

		France	Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	Rhône-Alpes
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	9838	1167	199	968
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	96057	12073	1572	10501
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4621	489	75	414
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	19062	1445	346	1099
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	146	35	3	32
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2003	587	33	554
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	367	34	4	30
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4923	680	120	560

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2023

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	249492	77.9	24861	7.8	46106	14.4	320459	100
	Couples	80905	76.4	8815	8.3	16185	15.3	105905	100
Auvergne-Rhône-Alpes	Embryons	31677	89.2	2054	5.8	1786	5.0	35517	100
	Couples	10660	87.7	779	6.4	720	5.9	12159	100
-Auvergne	Embryons	4824	85.4	569	10.1	255	4.5	5648	100
	Couples	1562	83.9	211	11.3	89	4.8	1862	100
-Rhône-Alpes	Embryons	26853	89.9	1485	5.0	1531	5.1	29869	100
	Couples	9098	88.4	568	5.5	631	6.1	10297	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2023

	Auvergne-Rhône-Alpes	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	6,3%	8,4%
Flux sortants**	3,4%	18,6%

* Part des femmes résidant hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes parmi les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2023 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes		Femmes hospitalisées en Auvergne-Rhône- Alpes	Femmes hospitalisées en	
			Auvergne	Rhône-Alpes
		%	%	%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	80.54	1.06	93.42
	Auvergne	12.81	80.77	1.79
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	2.40	4.78	2.02
	Franche-Comté	0.52	0.11	0.59
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0.89	5.95	0.07
Nouvelle-Aquitaine	Limousin	0.62	4.36	0.02
	Aquitaine	0.04	0.11	0.03
	Poitou-Charentes	0.01	0.11	.
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0.36	1.59	0.16
	Midi-Pyrénées	0.18	0.64	0.10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.43	.	0.50
Inconnue	Inconnue	0.39	.	0.45
Hors France	Hors France	0.31	.	0.36
Ile-de-France	Ile-de-France	0.27	0.21	0.28
Bretagne	Bretagne	0.06	0.11	0.05
Corse	Corse	0.04	.	0.05
Grand Est	Alsace	0.03	.	0.03
	Lorraine	0.01	.	0.02
Mayotte	Mayotte	0.03	0.11	0.02
Guyane	Guyane	0.03	.	0.03
DROM	DROM	0.01	0.11	.
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0.01	.	0.02
Total		100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2023.

Région d'hospitalisation		Femmes résidant en Auvergne-Rhône-Alpes	Femmes résidant en	
			Auvergne	Rhône-Alpes
		%	%	%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	84.77	11.75	96.24
	Auvergne	11.81	85.88	0.18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1.07	0.11	1.22
Ile-de-France	Ile-de-France	0.75	1.02	0.71
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0.67	0.34	0.73
	Midi-Pyrénées	0.03	0.11	0.02
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	0.44	0.34	0.46
	Franche-Comté	0.08	.	0.09
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0.12	.	0.14
	Picardie	0.02	.	0.02
Nouvelle-Aquitaine	Limousin	0.05	0.34	.
	Poitou-Charentes	0.03	.	0.04
	Aquitaine	0.02	.	0.02
Grand Est	Lorraine	0.05	0.11	0.04
	Champagne-Ardenne	0.02	.	0.02
Pays de la Loire	Pays de la Loire	0.03	.	0.04
Bretagne	Bretagne	0.02	.	0.02
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0.02	.	0.02
Normandie	Haute-Normandie	0.02	.	0.02
Total		100.00	100.00	100.00